



DÉCLARATION DE MONTRÉAL

LES VILLES, FERS DE LANCE POUR RELEVER LES DÉFIS LOCAUX ET GLOBAUX ET METTRE EN ŒUVRE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Nous, maires et représentants de villes et agglomérations métropolitaines de tous les continents,

Réunis à Montréal du 19 au 22 juin 2017 dans le cadre, d'une part, du XII^e Congrès mondial de Metropolis, l'association mondiale des grandes métropoles et, d'autre part, de la XXXVII^e Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF),

Auxquels se sont joints Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) ainsi que d'autres grands réseaux internationaux de villes que sont C40 *Cities Climate Leadership Group* et ICLEI,

Considérant que près de soixante pour cent de la population mondiale habite déjà dans des agglomérations urbaines et que cette proportion va en croissant,

Considérant que les grands enjeux globaux tels que le développement économique, le changement climatique et la migration ont une importante portée locale et affectent les populations urbaines, de même que les enjeux locaux tels que la gestion environnementale et la biodiversité, la cohésion sociale et la sécurité ont également des répercussions à l'échelle mondiale,

Considérant que les objectifs établis par la communauté internationale pour relever les défis auxquels la population mondiale est confrontée ne sauraient être relevés sans l'implication et l'engagement des métropoles et de l'ensemble des villes et gouvernements locaux du monde,

Considérant que les femmes et leurs réseaux ont un rôle éminent à jouer auprès des gouvernements locaux, eu égard à la dimension genre dans les politiques publiques, afin que celles-ci garantissent l'exercice effectif des droits de tous et de toutes, servent le vivre-ensemble, la prise en compte des solidarités locales et la protection du patrimoine environnemental :

Rappelons que les métropoles ainsi que les villes et gouvernements locaux sont des intervenants de premier plan en matière d'enjeux locaux et globaux,

Reconnaissons les responsabilités qui nous incombent, tant sur la scène locale que mondiale, Affirmons notre détermination à exercer un leadership sur la scène mondiale en vue de contribuer à la résolution d'enjeux locaux et globaux qui affectent tant la population urbaine que l'ensemble de la population mondiale.

Réaffirmons notre rôle et notre détermination à assurer la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris sur le climat ainsi que la Déclaration du Sommet des élus locaux pour le climat, quel que soit le contexte politique international, ainsi que notre détermination à mobiliser une large coalition d'intervenants de tous les milieux afin d'assurer le succès de cet accord historique et vital pour l'avenir de notre planète et de l'humanité.

Affirmons notre engagement à mettre en œuvre le Nouvel agenda urbain ainsi que l'ensemble des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Affirmons tout particulièrement notre engagement à réaliser l'objectif 11 en matière de développement durable, à savoir faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Affirmons de plus notre détermination à développer des villes conçues par et pour leurs habitants, où une gouvernance métropolitaine participative et efficace renforce le développement économique, la durabilité, la cohésion sociale, l'égalité des genres et la qualité de vie.

Affirmons notre engagement plein et entier à ce que les femmes assument une place égale et effective dans la gouvernance des villes et gouvernements locaux ainsi qu'un leadership en matière de développement économique et social, et à ce qu'elles aient accès à tous les services sur une base égale.

Affirmons notre solidarité contre la violence et le terrorisme, ainsi que notre détermination à faire face aux violences urbaines à travers l'éducation, pour la coexistence et la paix.

Affirmons la force de la diversité, ainsi que notre engagement à promouvoir le vivre-ensemble.

Et de plus,

Affirmons notre volonté de travailler en commun avec les institutions nationales et internationales,

Appelons les institutions nationales et internationales à reconnaître que les villes doivent disposer des pouvoirs et ressources à la hauteur de leur rôle et responsabilités.

Appelons les institutions nationales et internationales à reconnaître la place des villes aux tables de négociation et de concertation mondiales, ainsi qu'à développer des modèles de gouvernance conséquents aux rôle et responsabilités de celles-ci.





